

N°1 Déc 2023

Ad augusta per angusta

Vers les sommets par des chemins étroits

Par Hervé CHAPRON

Regards & Analyses



PROTECTION SOCIALE POUR TOUS



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU
TRAVAIL

AFOIT • Conseil Economique, Social et Environnemental

9 place d'Iéna •

75775 Paris cedex 16

Téléphone : 01 44.43.64.46

contact@afoit.org
www.afoit.fr





EDITO

L'AFOIT est heureuse de vous embarquer dans une nouvelle aventure de réflexion, de partage d'idées et de discussions autour de sujets au cœur des enjeux des combats de l'OIT. Cette publication sera trimestrielle, uniquement numérique et abordera une variété de thématiques constitutives des principes et objectifs de l'OIT. Bien sûr les idées développées et proposées relèvent de la seule responsabilité de chaque auteur et n'engagent pas notre association, qui ne fait que les relayer pour permettre le débat et alimenter la réflexion. Pour autant, chaque article doit tenir compte des règles élémentaires en termes de déontologie, de respect des valeurs de l'OIT, d'objectivité et de démonstration étayées par des faits et données fiables.

Dans ce premier numéro, nous avons le privilège de parler de notre système de protection sociale, son histoire, ses origines ses principes fondateurs, les risques qui le guettent, les finalités qu'on voulait atteindre à travers une organisation exceptionnellement créative basée sur le principe d'une participation selon les moyens et d'une utilisation selon les besoins. Ce principe fondateur de notre système de protection sociale est malheureusement attaqué de partout, car à la place de la vision collective où chacun a accès aux protections dont il a besoin et où les solidarités intergénérationnelles et intergroupes sociaux sont fortement activées, on veut laisser libre cours à la main mise du marché et à un système de protection où chaque individu fera ses propres choix. Évidemment de nombreux prétextes sont avancés pour justifier ce virage destructurant et destructeur et les soit-disant déficits du système sont répétés à chaque occasion, oubliant au passage que les causes réelles de la situation se trouvent surtout dans la générosité des exonérations de cotisations que l'Etat accorde sans les compenser, en plus des fraudes qui causent de sérieux torts aux recettes des différentes caisses.



Quand nous connaissons l'importance de la protection sociale pour le monde du travail, le combat de l'OIT contre le travail informel dans le monde, pour sortir de l'insécurité des millions de travailleurs dépourvus des protections les plus élémentaires; quand nous connaissons les services rendus par notre système de protection sociale, qui encore une fois vient de faire la preuve de son efficacité durant la dernière crise sanitaire, on ne peut qu'adhérer aux principales conclusions du texte présenté par un fin et praticien connaisseur de notre système, Hervé Chapron.

Notre système doit sans doute intégrer les nouvelles réalités du monde du travail, les transformations de la numérisation en constante accélération, mais doit rester dans l'esprit des principes fondateurs mis en place par le CNR, inspiré d'une vision progressiste, humaniste, fraternelle et égalitaire que notre constitution défend avec force.

Le Président de l'AFOIT
Gwenaël PROUTEAU

Son secrétaire général
Abdallah MOUSSAOUI

Ad augusta per angusta

Vers les sommets par des chemins étroits

Par Hervé CHAPRON

Idée d'avenir pour les uns¹, pognon de dingue pour les autres², le système de Protection sociale français est au cœur non seulement de la société puisque consubstantiel du Pacte républicain mais aussi du débat public. Il repose sur deux principes fondamentaux : l'égalité de tous face aux aléas de la vie, la solidarité de tous pour assurer cette égalité.

Comment en serait-il autrement puisque la Protection sociale est omniprésente dans la vie des français : il n'existe pas une période de leur existence au cours de laquelle ils n'ont ou n'auront pas bénéficié de ses bienfaits. De leur naissance à leurs derniers instants, la Protection sociale non seulement les accompagne mais elle leur permet de rester digne face aux aléas de la vie. Qu'il s'agisse de leur santé, de leur emploi, de leur retraite mais aussi de leur logement ou de leur fin de vie, ce système de Protection sociale leur permet de pouvoir envisager « demain » avec une relative confiance. Du moins est-ce l'objectif initial.

Réduite trop souvent à une énorme masse d'argent qui représente 33 % du PIB, la Protection sociale est couramment perçue quasi exclusivement comme une charge, un trou à combler, désormais une impossibilité en termes de financement, tout en étant pour le citoyen devenu consommateur addict un droit de tirage illimité ! À preuve : jamais autant d'argent n'a été consacré à cette exception française. Le budget de la Protection sociale, sans prendre en compte le « quoi qu'il en coûte », s'élève à 758,7 milliards d'euros annuels dont 472 milliards pour

1 Baseline du Cercle de Recherche et d'Analyse sur la Protection sociale (CRAPS).

2 Emmanuel Macron. 12 juin 2018.

celui de la Sécurité sociale dans lequel les dépenses de santé comptent pour 250 milliards. Les politiques de l'Emploi pèsent plus de 100 milliards par an, 35 milliards d'indemnisation, 36 milliards de formation professionnelle c'est-à-dire l'équivalent du budget du ministère de la défense, 40 milliards de dégrèvements fiscaux, 8 milliards de frais de structure... Un océan !

Tant par son poids financier que par le nombre d'emplois qu'il génère tout autant que par ses conséquences économiques, le système de Protection sociale à la française est devenu à lui seul un pan entier de notre économie qu'il soutient tout en en bénéficiant. Cependant chaque citoyen ressent désormais consciemment ou pas, le danger poindre. « Les jours heureux », ceux du CNR - Conseil National de la Résistance - semblent n'être qu'un concept du passé, totalement inconnu des jeunes générations. Résultat de ce « pognon de dingue » : un hôpital en permanente tension, un taux de chômage toujours des plus élevés au sein de l'OCDE, une course effrénée mais vaine au plein emploi, cette arlésienne de l'Économie, 12 millions de mal-logés en France... 9 millions de pauvres y compris de nouveaux pauvres, ces travailleurs pauvres, au sein de la sixième puissance économique mondiale ! Et chacun de constater que cette pauvreté ne cesse de gagner insidieusement de nouveaux espaces et de nouvelles proies, que les inégalités ne cessent de se creuser, que les objectifs initiaux s'éloignent jour après jour. Une musique bourdieusienne - celle des héritiers - aussi lancinante que dévastatrice s'installe. L'emploi n'est plus synonyme de stabilité sociale voire d'ascension sociale, le diplôme n'est plus gage d'obtention d'un travail. Chaque année, 120 000 jeunes, chiffre d'une étonnante stabilité, au sortir du système

éducatif sont sans formation et sans emploi (NEED) concrétisant de manière tragique à la fois les piètres résultats d'un système éducatif et ceux obtenus dans les classements PISA et TIMSS. Les déserts médicaux réduisent de facto l'accès aux soins, 6 millions de français sont sans médecin traitant, les réformes de l'Assurance chômage successives - comme celles des retraites ! -, toutes d'inspiration comptable, réduisent mécaniquement les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Les allocations familiales ne sont plus universelles, le logement est devenu un casse-tête.





Pire, pour certains, la Protection sociale servirait davantage ceux qui en ont le moins besoin : dans la même région, l'Ile-de-France, la région capitale, l'espérance de vie dans un rayon inférieur à 100 kilomètres c'est-à-dire entre la Seine Saint-Denis (93) et les 6° et 7° arrondissements de Paris présente un écart de 10 ans entre les moins défavorisés et les plus défavorisés !

Pogon de dingue, coût, charge, inégalité, inefficacité... La Protection sociale, héritée de l'immédiat après-guerre, apparaît comme une survivance d'un autre siècle. Bruxelles la trouve trop coûteuse. Les Français, ceux d'en bas, trop injuste, en tout état de cause de plus en plus inefficace, sans pour autant définir ce que serait l'efficacité optimum.

L'organisation du système est désormais complexe. Difficile pour nos concitoyens de s'y retrouver dans les différents régimes obligatoires et complémentaires de Sécurité sociale. Difficile de comprendre le fonctionnement de notre régime d'Assurance chômage entre l'articulation du régime d'assurance et du régime de solidarité. Difficile de démêler, en matière de solidarité, l'écheveau des actions des institutions de Protection sociale et des collectivités territoriales. Le montant des non-recours en témoigne. Difficile, enfin, de bien comprendre les enjeux financiers et les contraintes budgétaires qui pèsent sur notre Protection sociale...

Obnubilé par les masses financières, le débat public en oublie alors ce qu'est la Protection sociale, comment elle s'est constituée, voire tout simplement ce que social

veut dire. En réalité trois éléments sous-tendent de façon permanente le discours public et sont à la fois autant de menaces tant pour la compréhension des phénomènes sociétaux qui s'entrechoquent et impactent de facto le modèle que pour le système lui-même : la confusion, le simplisme et l'universalisme bien-pensant. La confusion en premier lieu, à savoir que tout est dans tout et inversement : le budget de l'État et celui de la Sécurité sociale que certains voudraient voir fusionner, l'impôt et la cotisation sociale, l'État et les Partenaires sociaux ; tout cela confondu dans la notion de prélèvement obligatoire et de dépense publique : aussi surprenant que cela puisse paraître, après près de 80 années d'exercice, la Protection sociale est en quête d'identité ! Le simplisme ensuite, mais un simplisme orienté. On entend ici et là ce bruissement mortifère devenu prégnant du : « tout serait tellement plus simple s'il n'existait qu'un filet de sécurité pour les plus démunis et pour les autres le marché y

pourrait ». Parallèlement, tout en étant en lien direct, le droit à la paresse est revendiqué sans vergogne, la valeur travail, à la fois moteur de civilisation, de progrès et source de financement est attaquée sans scrupule et l'on se prend à rêver au revenu universel ! Chacun feint d'ignorer que nous ne pouvons pas continuer à financer nos dépenses de Protection sociale à crédit, ou plus exactement sur les générations futures. L'universalisme enfin qui est vraisemblablement la résultante des deux premiers éléments avec un soupçon de mauvaise conscience. Dans ce domaine le « toujours plus » est aussi une menace car à l'évidence on ne peut pas tout demander aux seuls mécanismes de Protection sociale.

* * *

Ce système de Protection sociale devenue référence universelle, objectif sublimé pour les uns, causes de tous les maux pour les autres, est désormais en crise. Dénoncé depuis la fin des Trente glorieuses, il a, avec la crise sanitaire, retrouvé une légitimité. Le moment est donc venu pour bien comprendre les enjeux que ce système embarque avec lui - économiques, sociaux et sociétaux - d'analyser d'abord à travers son élaboration initiale puis son histoire au cours de laquelle au nom d'une adaptation toujours pensée dans l'urgence son ADN a été dénaturée, pour enfin pouvoir dégager les questions incontournables, formalisation des défis à venir...

* * *

Lorsque le très irrévérencieux Marcel Aymé

écrivait : « tout le monde disait que c'était impossible, un « imbécile » qui ne le savait pas, l'a fait », il ne pensait de toute évidence ni à toutes ces femmes ni à tous ces hommes qui loin d'accepter une défaite aux ressorts d'humiliation avaient décidé en faisant fi de toute démarche rationnelle, de croire résolument que leur patrie portait depuis que l'Histoire était née, une mission universelle fondée elle-même sur un concept de progrès illimité dont les fruits ne pouvaient être que partagés équitablement et devant in fine rendre le monde meilleur. À l'évidence, ils étaient nourris de cette conviction : « qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans justice sociale » et cette justice sociale, mère d'un monde meilleur et de « jours heureux », ils allaient dans un pays en ruine lui donner une architecture originale, pérenne. Henri Fresnay n'avait-il pas volonté de poursuivre la Révolution française ? Comment ces femmes et ces hommes pouvaient-ils oublier la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793³ : « les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler ». Alors avec eux, le collectif balayera l'individualisme, l'espérance le défaitisme. Désormais « le temps est fléché⁴ », la vie nouvelle exclura la résignation. Désormais on « ne courbera plus l'échine⁵ ». Désormais l'avenir ne sera plus incertain !

Pour cela, le principe d'universalité. Chacun a droit à la Protection sociale sans aucune distinction de quelque nature que ce soit. Et pour ce faire concrètement, ce sacrosaint principe en appelle un autre, celui de la solidarité qui ancre, au lendemain de la Libération le financement de ce système sur des concepts bismarckiens, excluant tout apport beveridgien, à savoir que les ressources nécessaires seront prélevées tant sur le travail des individus que des entreprises. En effet, à la suite du programme du CNR⁶, le financement par l'impôt dans le prolongement d'une philosophie anglo-saxonne a été écarté... momentanément ! Écarté également le système par capitalisation qui aux yeux des pères fondateurs, ne pouvait pas cohabiter avec le principe de solidarité.

Côté risque, l'ambition est totale. Il s'agit de rendre

3 En son article 21.

4 François Dosse. La saga des Intellectuels. Tome 1. Page 17. Gallimard. Juillet 2018.

5 René Teulade. Ministre des Affaires sociales sous François Mitterrand à l'auteur.

6 Le Conseil National de la Résistance, constitué à Paris rue du Four ce 27 mai 1943, regroupant certes huit mouvements de résistance mais également deux syndicats et six partis politiques de la IIIe République, qui allait le 15 mars 1944, décrire sur 14 pages les modalités du rétablissement de la souveraineté française sur le territoire national.

« Tout le monde disait que c'était impossible, un « imbécile » qui ne le savait pas, l'a fait » Marcel Aymé

non pas l'avenir radieux comme d'autres plus à l'Est essayeront vainement de le faire croire, mais le « lendemain apaisé », dégagé de tous soucis des aléas de la vie. Les 4 et 19 octobre, les ordonnances sur la Sécurité sociale⁷, étendues à tous les salariés traduisent les choix qui, au cours de cette seconde moitié du XXe siècle, formeront un système abouti de Protection sociale : égalité d'accès, qualité des prestations, solidarité. Ambroise Croizat, communiste, surnommé le « ministre des travailleurs » en fonction de 1945 à 1947, date du départ des communistes du gouvernement Ramadier, dirigera la mise en place d'un système complet de Protection sociale : Assurance maladie, système de retraites, allocations familiales et amélioration du droit du travail français. Pierre Laroque, haut fonctionnaire ayant rejoint Londres, sera nommé Directeur Général de la Sécurité sociale dès le 5 octobre 1944 et prendra une part considérable dans l'élaboration du système. Ensuite, la vieillesse, cette « antichambre de la mort », avec un système de retraite « permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours », financé par les actifs, donc de manière intergénérationnelle mais aussi une politique démographique pour un pays en reconstruction qui a besoin de bras, d'où une politique de la famille passant à la fois par les allocations familiales, le doublement du congé de maternité... et qui va générer le phénomène sociologique des baby-boomers.

Les modalités de la représentativité syndicale ayant été actées par la circulaire Parodi⁸, le paritarisme

7 « Un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». Programme du CNR. Partie 5 : « Afin de promouvoir les réformes indispensables ».

8 28 mai 1945.

allait naître, conçu comme un espace privilégié, original et spécifique de dialogue et de négociation pour instaurer une nouvelle gouvernance au plus près du terrain. Il devra concilier ce que certains considèrent comme l'inconciliable, l'Économique et le Social ! Son périmètre sera au fil des ans le terrain de jeu du dialogue social, bras armé de cette démocratie sociale tant désirée. « Historiquement, le paritarisme est né en France, après la proclamation et le serment du Palais de Chaillot dans le prolongement du programme du Conseil National de la Résistance avec la création de Sécurité sociale et ses diverses branches : assurance maladie, avec sa subdivision «accidents du travail», assurance vieillesse, allocations familiales. (Il sera) souvent vilipendé par une partie du patronat, quand bien même soutenue par l'UIMM, qui y voit un mode de gestion peu rigoureux et des aspects relevant du clientélisme, décrié par la haute fonction publique, généralement très prôné par les syndicats qui affichent à cette occasion en tant que corps intermédiaires leur vocation par leur connaissance du monde ouvrier à œuvrer à la mise en place d'amortisseurs⁹ ... Très naturellement, en 1947, avec la création de l'AGIRC - Association Générale des Institutions de Retraite Complémentaire des Cadres -, le paritarisme s'est imposé pour le Conseil d'administration de cette Institution. Idem en 1958, avec la création de l'UNEDIC - Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce - et en 1961 avec la création de l'ARRCO - Association des Régimes de Retraite Complémentaire - . »

Les résultats ne se font pas attendre. À titre d'exemple, en 1945 en France, le taux de mortalité infantile est de 100 pour 1 000. Neuf ans après seulement l'institution de la Sécurité sociale, le taux tombe à 30 pour 1 000. Un demi-siècle après sa création, quand bien même chaque français n'en a pas toujours vraiment conscience, « la Sécurité sociale fait partie de l'identité de la France et du patrimoine des français. Elle a sa place dans notre Histoire, comme dans notre quotidien. Elle exprime notre génie national ¹⁰».

Avec l'année 1958, la France qui vient tout juste de signer le traité de Rome, change d'époque : nouvelle constitution, dissuasion nucléaire, aboutissement de la décolonisation... Le général de Gaulle dès sa prise de pouvoirs¹¹, invite les Partenaires sociaux à créer un régime d'assurance contre le risque de perte d'emploi pour les salariés de l'industrie et du commerce dont leur sera déléguée la gestion. Ce système sera assurantiel, décentralisé et paritaire. La société en appréhendant un nouveau risque crée une nouvelle couverture en termes de Protection sociale. Né à une période où le besoin ne

9 Denis Gautier Sauvagnac.

10 Agnès Buzyn - Ministre des Solidarités et de la Santé sous Emmanuel Macron- pour les 50 ans de la Sécurité sociale.

11 Allocation radiophonique. 4 octobre 1958.

s'en faisait pas sentir¹², le régime d'Assurance chômage va dès le premier choc pétrolier devenir le formidable amortisseur de crise, désormais indispensable à la société française. Complétée en 1974 par l'Assurance de Garantie des Salaires¹³ à la suite de l'affaire LIP, la France compte désormais un système complet de Protection sociale, financé sur le travail, en référence avec le programme du CNR concrétisant la définition de sa nouvelle République énoncée dans la constitution du 4 octobre 1958 en son article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Ce système digne d'un jardin à la française, à l'ordonnancement rigoureux, constitutif des Trente glorieuses, devenu une exception française, certains l'appelleront État providence. Terme qui fera florès bien qu'impropre. Car cet État n'a rien de providence, loin s'en faut ! Il est le fruit des luttes sociales et ne concerne que pour partie l'État. Construit par strates, mettant en œuvre différents mécanismes qui répondent à des logiques propres, historiquement fondé sur le mécanisme fondamental de l'assurance, géré par les intéressés, l'ajout du terme social à son mécanisme assurantiel tient à son mode de financement en référence à la participation obligatoire de l'employeur.

Jardin à la française car les concepts sont clairement définis. L'assurance sociale, c'est la protection acquise au citoyen « actif » qui participe, avec son employeur, au financement du risque. C'est la Protection sociale sous logique professionnelle qui couvre les risques chômage, accidents du travail financés par des contributions. Qui couvre aussi le risque de compétences - formation professionnelle - et, pour partie, le risque « vieillesse ». La solidarité, c'est la Protection sociale, financée par des cotisations pour des prestations servies hors logique professionnelle - les risques famille, santé -. L'assistance, c'est le secours que la Nation doit à ceux qui, démunis de ressources ou de capacités, ne peuvent participer au financement de la Protection sociale. Enfin, l'action humanitaire à laquelle il faut pourvoir et qui, aujourd'hui, dépasse les actions de « secours », d'évergétisme ou de philanthropie ¹⁴.

* * *

12 10 ans plus tard, en 1968, lorsque « la France s'ennuie » - Pierre Viansson-Ponté. Le Monde. 15 mars 1968 - les demandeurs d'emploi seront près de 500 000.

13 Fonds de solidarité interentreprises, alimenté par une cotisation patronale obligatoire payée par toutes les entreprises. La mission principale de l'AGS à vocation sociale consiste à accompagner et soutenir les entreprises dans les procédures collectives en avançant les fonds nécessaires au paiement des créances salariales.

14 Hervé Chapron, Michel Monier. « 5 leçons pour penser le social au XXI^e siècle ». Édition du CRAPS.2020.



Avec l'année 1974, la France entrevoit que « les Trente glorieuses » ne seront pas éternelles. Le baril de pétrole passe de 115 francs à 375 francs ! La dernière circulation du train commercial à vapeur coïncide - adieu la Lison ! - avec le programme du nucléaire civil. L'émergence des femmes dans la société se concrétise par la création d'un secrétariat d'État à la condition féminine et l'adoption, non sans peine, de l'autorisation de l'interruption volontaire de grossesse remboursée par la Sécurité sociale traduit qu'au-delà de la volonté présidentielle de moderniser la société, le pays entre dans une nouvelle époque dont les ressorts tant économiques que sociaux sont à la fois inédits, disruptifs et désorientants !

* * *

Aux Trente Glorieuses succèdent selon Nicolas Baverez, les Trente Piteuses. Après trois décennies d'insouciance, voire d'euphorie, les temps sont devenus autres, rien ne sera plus comme avant ! Mais qui en a, en cet instant précis, vraiment conscience ?

Licenciements d'envergure, plans sociaux à foison, le concept de délocalisation des centres de production va apparaître comme la solution aux chefs d'entreprise... Pire, certains iront même à prétendre que l'avenir, c'est le secteur tertiaire. À quoi bon l'industrie ! D'ailleurs, n'envisage-t-on pas une industrie sans usine ¹⁵ ? ... Alors la France entre inéluctablement dans un incertain marqué par un chômage de masse. C'est par centaines de milliers que des emplois, souvent répétitifs, à faible plus-value, exercés souvent de père en fils sont détruits. Le nombre d'ouvriers passe de plus de 8 millions en 1975 à 5,5 millions dans les années 2000. Le séisme qu'a été le déplacement du centre de gravité industriel du monde, l'abandon de filières historiques du paysage

industriel français - sidérurgie, textile, industrie du bois, automobile... - ont raison de l'optimisme officiel.

La nouvelle période se caractérise, parallèlement à cette apparition durable d'un chômage de masse, par une augmentation aléatoire et non plus linéaire du pouvoir d'achat, un renchérissement important du coût des matières premières générant durablement une inflation à deux chiffres et une absence de croissance forte, remplacée selon les termes de Valéry Giscard d'Estaing par une croissance molle !

La désindustrialisation amorcée en France dans les années 1970 s'amplifie dans les années 1980. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée passe alors de 25 % en 1960 à 10 %, alors que la croissance continue de la part des services marchands passe de 35 % au début des années 1950 à plus de 50 %... Le PIB industriel allemand représentait à fin 2015 environ 30 % de la production de richesse nationale.

Mécaniquement le taux de chômage de 2 % au début des années 1970 - Georges Pompidou pouvait claironner sans rire et sans faire rire : « si un jour on atteint les 500 000 chômeurs, ce sera la révolution » - s'élève pourtant à 5 % au milieu des années 1980 alors que François Mitterrand dans sa campagne présidentielle de 1981 avait, à travers son fameux « changer la vie », adopté entre autres slogans : « le million de chômeurs ne sera pas dépassé » ! 8 % au milieu des années 1990, 7,5 % au milieu des années 2000, 8,5 % en 2019... En 1975, seuls 4,4 % des jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage. En décembre 2015, ils étaient 25,9 % soit plus de 720 000.

Les Trente Piteuses vont « déboussoler » non seulement les règles économiques fixées depuis l'après-guerre, financières fixées par les accords de Bretton Woods mais tout le continent européen et plus encore dirigeants politiques et population française...

Le Contrat à Durée Déterminée - CDD - s'installe comme le mode de recrutement généralisé. Une fracture sociale apparaît. La France d'en haut et la France d'en bas se regardent, s'observent sans pour autant se parler. L'archipelisation guette ! Les dépenses de santé explosent, tant par l'allongement de la durée de vie, que par le coût des thérapies et fait nouveau, psychologiquement fondamental, les français ne croient plus que leurs enfants pourront vivre dans la prospérité qu'eux, parents, ont connue.

Alors apparaît tout naturellement le temps des déficits, déficit budgétaire, déficit des comptes sociaux, déficit du commerce extérieur, le rouge est mis. Une impression de fatalité règne désormais puisqu' « on a tout



essayé ¹⁶ ». On déconnecte emploi et économie, on tente d'apaiser le séisme national et le drame individuel par une thérapie dangereuse à court terme, suicidaire à moyen terme. Puisque l'on est impuissant devant ce phénomène inédit, en désespoir de cause, on ignore l'économie et à défaut on mise sur l'administratif. Ne maîtrisant plus l'économie, mondialisation oblige, face à la montée du chômage et in fine de la pauvreté, les gouvernants n'hésitent pas à trahir les choix initiaux, ceux du CNR.

* * *

Entre péripéties historiques et renoncements des Politiques, jour après jour, à petit bruit, un jardin à l'anglaise va prendre place dans le paysage social en lieu et place du jardin à la française. Entre croissance molle et croissance annuelle moyenne du PIB proche de zéro comme ce fut le cas entre 2007 et 2012, années de récession historique, la France a vu ses marges de manœuvre se réduire comme une peau de chagrin. Jamais depuis 1974 un budget n'a été voté en équilibre.

Tout naturellement, les comptes publics se dégradent. Très logiquement, les dépenses croissent structurellement plus vite que les recettes qui les financent. Le vieillissement de la population, l'innovation médicale deviennent de puissants facteurs d'augmentation des dépenses : davantage de retraites à servir, des soins plus coûteux à prendre à charge, notamment aux âges élevés. Côté Assurance chômage, non seulement les cotisations prélevées servent à financer un taux de chômage croissant conformément à sa vocation originelle - et pour laquelle elle est bénéficiaire depuis sa création - mais l'Unédic, de vache sacrée devenue vache à

lait, doit financer une politique culturelle par le biais du très coûteux régime des intermittents du spectacle, les cotisations des retraites puisque l'indemnisation est par nature un salaire de substitution, le fonctionnement de l'établissement public Pôle emploi - par une subvention égale à 11 % des cotisations d'Assurance chômage - et, enfin, le travail transfrontalier par la conséquence de conventions internationales concernant les travailleurs transfrontaliers.

Pourtant, le fondateur de la Ve République avait de très longue date soigneusement mis en garde les uns et les autres, tant ses successeurs que les citoyens, après la grève dure des mineurs de 1963 contre la facilité de la politique budgétaire ou plus précisément contre la facilité que procure l'absence de politique budgétaire : « naturellement, chaque personne et chaque profession désirent... obtenir davantage encore... Et de crier : « Des sous ! Des sous ! » ou bien « Des crédits ! Des crédits ! Mais les sous et les crédits ne sauraient être alloués que si nous les possédons, si l'équilibre entre nos rémunérations et nos prix, nos achats et nos ventes, nos recettes et nos dépenses ne s'en trouve pas bouleversé, si notre pays ne tombe pas dans l'inflation, c'est-à-dire dans un désordre qui arrêterait l'expansion, ruinerait la masse des citoyens et mettrait notre existence à la merci de l'étranger ¹⁷... ».

Depuis 1974, tous les gouvernants se sont bien gardés d'écouter ce conseil. Pour maintenir la paix sociale, dans un déni de réalité affirmé, « tout au long de ces années, gauche et droite nous ont raconté des histoires en cachant la poussière sous le tapis ¹⁸ ».

À ce temps des déficits, les pouvoirs successifs ont répondu en matière sociale par le temps des rustines, des placebos et des lignes Maginot. Chaque gouvernement optera donc pour une politique de l'emploi fictif, à connotation purement administrative c'est-à-dire sans prise directe avec l'économie fut-elle sociale. Chaque gouvernement créera son type de contrat aidé, devant, plus encore que les précédents, répondre efficacement à la situation présente. Éric Woerth, ancien ministre du Budget, les compare à des « airbags... des amortisseurs qu'on gonfle quand la conjoncture et les statistiques du chômage vont mal, qu'on dégonfle ensuite... C'est une drogue pour le marché du travail, une sorte de placebo... » : les TUC (1984), les CES (1990), les CIE (1995), les emplois-jeunes et CEC (1997), les CJE (2002), les CI-RMA (2005), les CUI (2010), les emplois d'avenir, les contrats de génération et les emplois starter (2012) ... devaient permettre d'assainir la situation bien que Philippe Séguin constatât dès 1995 que « les mesures sont souvent modifiées avant que leurs effets n'aient été mesurés ». C'est ainsi qu'en 2017 on comptera près de 500 000 contrats aidés pour un coût de 3,5 milliards d'euros. Et ces contrats aidés se concluront bien souvent au détriment de l'apprentissage en dépit des résultats sans appel : 7 apprentis sur 10 trouvent un contrat à la sortie de l'apprentissage et 4 sur 10 deviendront chefs d'entreprise en créant leur propre structure !

Les Trente Piteuses furent également le moment de l'extériorisation de l'inefficacité du Service Public de l'Emploi (SPE),

17 Charles de Gaulle. 19 avril 1963.

18 Bernard Attali.

16 François Mitterrand. 25 octobre 1993.

colosse aux pieds d'argile, peu réactif par définition, autocentré et concentré à créer des dispositifs des plus complexes - on comptabilisera en France, plus de 80 dispositifs légaux et réglementaires en faveur de l'emploi et 50 autres, portant sur les exonérations directes de charges sociales et identifiés comme participant à la politique active de l'emploi, au coût de fonctionnement exorbitant au regard de la plus-value apportée¹⁹, atteignant, ainsi, un niveau très élevé par rapport aux autres pays de l'OCDE. À cela s'ajoute « le coût des mesures d'exonérations, générales et spécifiques, de cotisations sociales, destinées à favoriser l'embauche de salariés à un niveau de salaire proche du salaire minimum », sans sanction car sans contrôle réel au regard de son efficience...

L'exemple de Pôle emploi est à cet égard particulièrement illustratif. Un budget passant de 3,5 à plus de 5 milliards d'euros en quelques années, des effectifs de 45 000 à 55 000 pour ne placer au mieux que 12 % des demandeurs d'emploi et former 10 % de ceux-ci. Aucun des objectifs initiaux atteints - synergie financière, fusion des métiers...-, toujours à l'élaboration d'une stratégie de moyens pour cacher l'absence de politique de résultats, l'organisme, établissement public administratif, oublie qu'une véritable stratégie de l'indemnisation devrait être par essence une incitation à la reprise d'emploi, tout simplement entre autres par une individualisation de l'indemnisation en fonction du secteur, en tension ou pas ! À n'en pas douter France Travail sera le digne successeur de Pôle emploi.

La « préférence pour le chômage²⁰ » sous-tendu par un jeu de transfert au titre de la redistribution portée en majesté implique donc rustines et placebos mais aussi illusion. Puisque le chômage de masse non seulement s'installe mais croît, ne convient-il pas de partager ce travail pour que le plus grand monde puisse y accéder ? Belle idée teintée d'humanisme ! Ce fut la réduction du temps de travail... Les 35 heures payées 39 ! Encore aujourd'hui, 20 ans après, l'ensemble de la classe politique tire le bilan négatif d'une telle mesure qui a entraîné le décrochage de l'économie française de l'économie allemande mais plus encore la désorganisation de l'ensemble des services publics à commencer par l'hospitalier... Et le chômage a continué à

19 Selon un chiffrage de l'Institut Montaigne, « le coût de la politique de l'emploi représentait en 2013 près de 83 milliards d'euros, soit environ 4,15 % du Produit Intérieur Brut de la Nation ». Estimé aujourd'hui à plus de 100 milliards.

20 Denis Ollivennes. Revue Le débat.



percer les plafonds. C'est bien un « Munich social²¹ » qui s'est joué et qui continue de se jouer. Philippe Séguin ne s'était pas trompé !

La santé n'échappe pas à ce nivellement général par le bas. Numérisation, salaires peu attractifs, l'hôpital est désormais en soins intensifs ! « On soigne plus l'indice que le patient » ! Et la médecine libérale peine désormais à la tâche...

Les réformes successives ont affirmé un objectif unique : rendre soutenable financièrement notre système. La Protection sociale, pourtant toujours davantage au cœur de notre société et du quotidien, ne peut plus être et n'est plus perçue comme moteur du lien social, mais désormais comme une charge.

Alors les néolibéraux se déchaînent. Denis Kessler²² devient leur très médiatique porte-parole. Il faudrait de toute urgence « détricoter » le programme du CNR, cause de tous les maux, frein à l'expansion économique. « La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception²³ ».

En réalité, que s'est-il passé ? Par mesures ponctuelles, pour parer au plus pressé, dans la hâte, par absence de prévision et de vision et par ajouts successifs sans mesurer l'impact tant en termes de philosophie du système que de sa propre cohérence interne, un mélange des genres, un amalgame silencieusement disruptif sont venus dénaturer le jardin à la française qu'était à sa création la Protection sociale. L'impératif de l'immédiateté politique et l'objectif d'universalité ont transformé un système qui associait assurance sociale et solidarité pour en faire alors un tout uniforme s'est délité faute de vision prospective. L'amalgame a prévalu sur la complémentarité. L'État garant

21 1993. Philippe Séguin.

22 Denis Kessler. Adieu 1945. Raccrochons notre pays au monde. Challenges. 4 octobre 2007.

23 Idem.

de la Protection sociale s'est fait, pas-à-pas, gérant de ce tout. Le travail, ou du moins ce qu'il en reste, n'assurant plus le financement de la Sécurité sociale et plus généralement l'ensemble du système, il a fallu alléger les cotisations sociales et ce faisant il a fallu fiscaliser les ressources jusqu'à la confusion entre le budget de l'État et celui de la Sécu. Sans qu'un débat ne se fasse, un choix de société s'est alors imposé par touches successives. Alors est venue l'inexorable hausse des prélèvements obligatoires.

Le 29 décembre 1990, la Contribution Sociale Généralisée apparaît, prélèvement assis sur l'ensemble des revenus. Variable d'ajustement, facilement pilotable, adaptable à souhait par son taux et par la possibilité qu'elle offre de segmenter son assiette. Michel Rocard, Premier ministre venant de la deuxième gauche, venait « d'assassiner » Bismarck. Le système de Protection sociale à la française allait de bismarckien muter par touches successives, en un quart de siècle, subrepticement, dans l'indifférence générale, en système beveridgien. Le changement de logiciel pour le financement de la Protection sociale était en marche... aux motifs à la fois de la recherche de financement et aujourd'hui d'augmentation du pouvoir d'achat. Avec l'arrivée d'Emmanuel Macron, les cotisations salariales de l'Assurance chômage seront prises en charge par le budget de l'État !

Stabilisé à 34 % du PIB au cours des quinze années précédant le premier choc pétrolier, le taux des prélèvements obligatoires a augmenté de près de dix points au cours des dix années suivantes pour financer des dépenses publiques en forte hausse.

A p r è s
une relative
stabilisation
entre 1984 et
1992, une
nouvelle
hausse

????????

OÙ VA LA
DÉMOCRATIE
SOCIALE ?

en 1993 puis en 1999 (44,9 % du PIB), ce taux de prélèvement baisse en 2009 (42,1 %) et amorce une remontée tendancielle à partir de 2011 pour atteindre 44,7 % en 2015. Il s'élève à 48,4 % du PIB en 2018, le taux le plus élevé en Europe !

Pourtant, les tentatives de rationalisation de la dépense publique ont été nombreuses... Commencées en 1968 avec la « rationalisation des choix budgétaires » (RCB), poursuivies avec notamment la « circulaire Rocard » de 1989, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001, la révision générale des politiques publiques (RGPP) de 2007 et la modernisation de l'action publique (MAP) de 2012, ces démarches de révision systématique des dépenses publiques qui visent à profondément réformer, voire supprimer, les politiques publiques inefficaces... n'ont en rien freiné la tendance lourde au déficit budgétaire²⁴ ».

Corolaire de la socialisation de l'économie, la socialisation du revenu des ménages sous la forte poussée des prestations sociales en espèces (indemnités journalières maladie, prestations familiales, pensions de retraite, allocations chômage et minima sociaux) dans le revenu disponible brut (33,2 % en 2012 contre 13,5 % en 1949) traduit la montée en charge du système de Protection sociale.

« Bonjour tous, bonjour les assistés,

Ce merveilleux pays soviétique, la France, est le seul pays soviétique qui fonctionne à peu près bien correctement et qui vote en général à droite pour rester soviétique²⁵»

Une nouvelle morale, celle de la solidarité universelle a dissout le modèle social ; au lien social, s'est substitué une exigence de protection universelle. La bien-pensance citoyenne par essence naïve a étouffé les obligations constitutives du lien social. Des droits multiples prévalent désormais sur le droit. La prestation sociale est devenue un bien de consommation, placebo des excès du néolibéralisme.

C'est un État-glouton générant un État Édredon, plus encore Nounou qui s'est substitué pendant les Trente Piteuses à l'État Providence. La lecture du système de simple est devenu compliquée pour être désormais complexe...

24 FIPECCO.

25 Bernard Marris « Souriez, vous êtes français ! ». Grasset 2016.

Et pendant ce temps, les corps intermédiaires, acteurs de la démocratie sociale agonisent. Après avoir été forts d'une représentativité de droit, ils sont aujourd'hui faibles d'une non-représentativité de fait. Le Plan Juppé de 1995 marque leur déclin dans la gouvernance du système. Le paritarisme « pur » devient exception. Les déficits sociaux deviennent alibi aux pouvoirs publics pour, dénonçant cyniquement une mauvaise gestion chronique qu'ils ont toujours agréée, ne plus appliquer la loi en l'occurrence l'ANI et imposer de facto des négociations à travers une lettre de cadrage réduisant le rôle des syndicats représentatifs à celui des bourgeois de Calais. L'étatisation de l'Assurance chômage est désormais acté et le magot de l'Agirc-Arcco est devenu une proie... L'État glouton toujours en éveil, toujours affamé donne raison à oncle Bernard ²⁶...

Résultat, les Gilets jaunes, qui bénéficient sans le savoir ou plus vraisemblablement en feignant de ne pas le savoir, de la part la plus importante de la redistribution à la française, sont venus à travers leur concept de syndicalisme low cost rappeler que l'entre-soi n'a fait que trop durer, que le secteur public, fonds de commerce des syndicats représentatifs, sous prétexte de sauvegarde de leur qualité dont au demeurant ils n'en voient guère l'expression, est un monde socialement préservé, trop préservé de celui que eux, subissent au quotidien. Les Gilets jaunes ont obtenu ce que jamais les corps intermédiaires que sont les syndicats représentatifs n'ont pu obtenir ! La rue comme nouvelle agora, la république des ronds-points ? Quel citoyen peut trouver satisfaction à cette émergence d'une nouvelle situation qui n'est en rien le fondement d'une démocratie sociale pensée, consensuelle et complémentaire à la démocratie politique.

* * *

Alors que le gouvernement nous invite à entrer dans les Trente Prometteuses²⁷, la raison nous oblige d'abord à nous pencher sur les Trente numériques²⁸ et leur impact en termes social, en termes de financement de la Protection sociale. Les visionnaires politiques voient déjà dans leur boule économique l'émergence de la nouvelle économie en termes de nouvelle corne d'abondance, de croissance et d'emploi pour la France. Est-ce alors un nouveau monde, voire un nouvel eldorado qui est proposé à travers ces Trente Numériques et par là-même la fin des croissances conventionnelles ?

Force est de constater que les géants du numérique créent de fait peu d'emplois : Google - Alphabet - première capitalisation mondiale à plus de 550 milliards de dollars et près de 2 milliards d'utilisateurs n'a que 60 000 employés, ou encore Facebook avec plus de 300 milliards de capitalisation avec à peine 13 000 salariés. Et les exemples sont nombreux de capitalisations financières sans rapport d'échelle avec les

26 Bernard Marris.

27 Olivier Véran.

28 Hervé Chapron. « Emploi : Tout va très bien madame la Marquise ». Édition Docis. 2016.



emplois adossés. Alors chacun y va de son couplet sur l'ubérisation. Les uns tétanisés par ce qu'ils considèrent comme un retour en force d'une forme post-moderne de l'esclavage, les autres y voyant une liberté nouvelle mais aucun d'entre eux n'arrive à en dégager la substantifique moelle. Et combien pensent au lien organique ou à son absence entre ubérisation et financement de la Protection sociale : peu ! À n'en pas douter !

Le micro entrepreneuriat passant de 310 000 en 2009 à 2,2 millions en 2021, ne procurant qu'un revenu mensuel moyen de 521 €²⁹ aux intéressés, n'est à l'évidence pas une solution pour résoudre le besoin croissant en financement³⁰.

La situation est telle que non seulement le système de Protection sociale n'est plus financé par le travail mais le travail ne suffit plus à se nourrir. Déjà, en 1758, François Quesnay³¹ affirmait que « les bas prix des denrées fait baisser le salaire, diminue son aisance, procure moins de travail et d'occupations lucratives » et concluait que « la spirale bas prix-baisse du salaire finissait par anéantir les revenus de la Nation ». Alors la distribution de chèques à tout va apparaît comme la solution. L'économie de supermarché deviendra-t-elle le nouvel État providence³² ?

Les nouvelles formes de travail - télétravail, fragmentation des tâches, accélération de la circulation de l'emploi - qui à aujourd'hui ne bousculent pas encore la prédominance du salariat, en détruisant subrepticement

29 En 2021.

30 Source : URSAAF, Le Monde, INSEE.

31 François Quesnay : « Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole ».

32 Michel Monier. « De l'économie de marché à l'économie de supermarché ? ». Revue politique et parlementaire. 1^{er} septembre 2022.

le sentiment d'appartenance à l'entreprise et à son propre statut – le syndicalisme n'est-il pas né dans les ateliers ? -, fragilisent ainsi à la fois les représentants syndicaux et le dialogue social fondement de la démocratie sociale. Le risque apparaît que ce ne soit pas les néolibéraux qui « détricotent » le programme du CNR mais bien elles, ces nouvelles formes du travail, elles qui sont assimilées trop rapidement au progrès social !

Parallèlement dans le monde ancien (!) comme l'a bien montré Bruno Palier³³, les stratégies low cost, réponse à l'impératif de baisse du coût du travail martelé pendant près de 40 ans, ont intensifié et abîmé le travail. « Les nombreuses évaluations des politiques de baisse des cotisations sociales montrent que si elles ont eu une certaine efficacité lors de leur première mise en œuvre, elles n'ont ensuite quasiment pas permis de créer de nouveaux emplois. Ces politiques n'ont pas non plus permis d'améliorer la compétitivité à l'export des entreprises françaises. Ces politiques sont donc inefficaces pour lutter contre le chômage, et bien loin de permettre une montée en qualité des productions françaises, elles ont tiré celles-ci vers le bas et réduit ses capacités à produire et exporter des biens et des services de qualité... Après avoir délocalisé, externalisé et fait partir le plus âgés, beaucoup d'entreprises françaises cherchent à faire travailler plus intensément les salariés moins nombreux qu'elles ont gardé en leur sein. Cette intensification du travail passe par des modes de management verticaux qui imposent des objectifs toujours plus élevés aux salariés... Dans ces conditions, les travailleuses et travailleurs français ne souhaitent pas travailler plus longtemps ». Dans le même temps, « en quarante ans, la France s'est convertie à l'économie des services et des loisirs. Jérôme Fourquet fait utilement remarquer la concordance des dates : le 31 mars 1992, Billancourt fermait et quelques jours plus tard, le 12 avril, on inaugurerait Euro Disney devenu Disneyland Paris » ! Tout un symbole. Le changement de modèle n'est pas sans conséquence sur la nature du travail et sur les rémunérations³⁴... Les Français veulent bien consommer des services, mais beaucoup refusent de les produire. Nous payons le prix d'un modèle de société que nous avons majoritairement approuvé au passage des 35 heures et qui devait nous libérer du travail pour consacrer le temps libre, « le temps arraché au labeur ». Le service est parfois comparable à la servitude, cruelle désillusion !... Pour les demandeurs d'emploi sans qualification, les plus nombreux, les emplois basiques de l'économie servicielle offrent des chances de retour dans le monde du travail. Encore faut-il en avoir envie, car ils sont répétitifs et usants. Milton Friedman rappelait en son temps que le marché de l'emploi « ne s'équilibre pas aussi facilement qu'un autre marché dans la mesure où il est déséquilibré par des facteurs comme le non-consentement au travail ».

Et le miroir aux alouettes du Revenu universel apparaît. Panem et circenses !

Dans cet emballage, redonner au dispositif de Protection sociale une architecture qui dise et fasse comprendre, qui explicite ce qu'elle est, ce qu'elle couvre... et ce qu'elle ne doit pas couvrir devient un impératif ! Cet exercice pédagogique certes semé d'embûches, ne serait-ce que celle de la

33 Bruno Palier. Mai 2023. Sciences-Po. Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des Politiques Publiques.

34 Pascal Perri. Les Échos. 23 mai 2023.



démagogie, est d'autant plus nécessaire que le champ à couvrir s'enrichit et s'enrichira au cours de ce XXIe siècle de risques nouveaux dont certains ne sont pas encore identifiés.

Et puisque dépenser c'est agir, au « pognon de dingue » s'est substitué le « quoi qu'il en coûte ». À n'en pas douter, le moment est particulièrement propice pour se livrer à cet exercice à l'instant où on promeut la raison d'être des entreprises. Le moment est propice, encore, quand le capitalisme s'interroge sur son avenir et plus encore sur son devenir. Le moment est toujours propice quand la démocratie représentative se confronte à des mouvements populistes d'inspirations diverses. Le moment est encore et toujours propice pour retrouver ce que doit être le rôle de l'État.

* * *

Refuser cette « route de l'étatisation », ou s'y engager consciemment, c'est faire un choix de société, d'une société de responsabilisation ou de socialisation. Ce choix crucial ne peut être qu'instruit par un débat que 5 questions peuvent structurer.

La première question est celle du rôle de l'État et du périmètre de l'action publique. Alors que le constat est unanimement partagé « d'une omniscience discutable et d'une

omniprésence contestable³⁵ » de l'État depuis un demi-siècle, peut-on encore croire aux vertus d'un État glouton, décomplexé au point d'étendre systématiquement son spectre d'intervention au rythme de ses propres échecs ? Peut-on, à la lueur de quarante années d'étatisation rampante, encore espérer dans le « Tout État » au risque d'y perdre définitivement l'âme de notre société vécue comme libérale mais désormais fortement socialisée ? En d'autres termes qu'elle doit être la place de l'État et celle des acteurs économiques dans l'action publique dont la Protection sociale est un enjeu majeur ?

La deuxième question est celle de la pertinence sociale des politiques publiques et de leur soutenabilité budgétaire quand elles font de la redistribution le substitut d'une politique économique et industrielle. C'est un autre constat tout aussi partagé qui nous y engage : celui de l'abandon progressif d'une politique industrielle dès les années 80. Peut-on supporter ad vitam aeternam une redistribution, dopée par l'argent hélicoptère, les taux bas - de moins en moins - et le mythe d'une dette non remboursable, qui marginalise la valeur du travail ? La nouvelle économie numérique, les transitions écologique et démographique ne sont-elles pas des enjeux qui, à l'identique de ceux de la reconstruction de l'après-guerre nécessitent une autre vision que celles de l'action immédiate et des « rustines sociales » ? La dette et l'impôt ne financent-ils pas le « détricotage » du modèle du CNR sans pour autant inventer un modèle global prenant en compte les enjeux de ce XXI^e siècle déjà bien entamé ? Dans ce contexte, « la Protection sociale peut-elle être encore le placebo de l'abandon de la politique industrielle » ?

La troisième question est celle de la place de la démocratie sociale au sein de la démocratie politique. Cette troisième question vient du constat de l'effondrement, lui aussi progressif durant les Trente piteuses de la crédibilité des corps intermédiaires. Avec l'expertise technocratique qui les supplante à bas bruit, le risque n'est-il pas celui d'une perte de légitimité qui saperait ce qu'il reste de démocratie sociale faisant de la rue et des ronds-points l'épicentre de l'Agora ? Devant ce risque, « la démocratie sociale peut-elle encore rester l'enfant illégitime

35 Penser le Social au XXI^e siècle. « 5 nouvelles leçons ». Préface Julien Damon. CRAPS. Février 2021.

de la démocratie politique » ?

La quatrième question résulte du lien historique évident, jamais démenti, entre progrès social et représentativité des forces du travail. Aujourd'hui accusés de tous les maux, tenus responsables de la dette sociale, suspectés de corporatisme, les Partenaires sociaux sont tenus éloignés du processus décisionnel. Peut-on continuer à croire à l'efficacité d'une société qui ignore leur légitimité à animer le dialogue social ? Cette société sans corps intermédiaires vers laquelle on tend peut-elle dégager du lien social sans lequel le populisme serait devenu paradoxalement son tyran ? « La dette sociale sonnera-t-elle l'hallali des Partenaires sociaux » ?

La cinquième question est celle des voies et moyens de réconciliation de l'Économique et du Social. Le « laisser faire » néolibéral a favorisé un « laisser faire l'État » au point que la soutenabilité budgétaire fait oublier la soutenabilité sociale d'un modèle économique qui paradoxalement attend tout de l'État. La dette, fut-elle souveraine, et les leçons de la crise obligent à réinventer la Protection sociale non plus en termes d'intervention curative de l'État mais en termes de prévention des risques économiques et sociaux. « Si le « pognon de dingue » devenait investissement social » ne retrouverions-nous pas un État stratège qui serait aussi social en étant avant tout État prévoyance davantage qu'État Providence ?

Des réponses apportées par chacun à ces questions, il résultera un nouvel État providence du XXI^e siècle. À n'en pas douter elles redonneront ou non son sens et une nouvelle réalité à l'article 1 de notre constitution et tracerons l'architecture d'un État social renouvelé. L'Histoire ouverte avec le XIX^e siècle nous apprend une chose : c'est avec les démocraties - politique et sociale - que la Protection sociale s'est développée, c'est avec les démocraties que s'est développé le capitalisme, c'est avec le capitalisme que s'est développée la Protection sociale et enfin c'est avec le capitalisme que la croissance s'est développée. Autrement formulé « la croissance des dépenses de redistribution est un symptôme démocratique³⁶ » ...

Une chose est certaine, entre l'État providence du XXI^e siècle et la Start-up Nation³⁸, souhaités en même temps par le Président de la République, c'est à l'évidence aller « vers les sommets par les chemins étroits³⁹ » !

36 Éric Laurent. La croissance du progrès social. OFCE. Avril 2005.

37 10 juillet 2018.

38 Juin 2017.

39 Ad augusta per angusta.

HERVE CHAPRON

- Membre du Comité Directeur du Think Tank - CRAPS Cercle de Recherche et d'Analyse sur la Protection sociale.
- Membre de l'Association Française pour l'Organisation Internationale du Travail.

Auteurs de :

- Pôle Emploi : autopsie d'un naufrage. Avec Patrick Lelong. Éditions de l'Opportun. 2014.
- La Protection sociale en 500 mots. Ouvrage collectif sous l'égide du Think Tank CRAPS. 2015.
- Emploi : Tout va très bien madame la marquise ! Chronique d'un temps passé au service d'un temps futur. Éditions Docis. 2017.
- 5 leçons pour penser le social au XXI^e siècle. Avec Michel Monier. Éditions du CRAPS. 2020.
- Penser le Social : 5 nouvelles leçons. Avec Michel Monier. Éditions du CRAPS. 2021.
- L'imprévu n'existe pas ! Éditions du CRAPS. 2021.
- Penser le social : 5 questions pour 2022. Avec Michel Monier. Éditions du CRAPS. 2022.
- Son chemin de Damas. Éditions du CRAPS. 2022.
- Voyages dans l'Histoire de la protection sociale. 2023

Ad augusta per angusta

Vers les sommets par des chemins étroits